

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE ET DE SURFACE
(à compléter avant la prise de rendez-vous)**

INFORMATION GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Mme M.	Nom et prénom		
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)		Téléphone (travail)
Courriel			

INFORMATION GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT <i>(si différent du propriétaire)</i>			
Mme M.	Nom et prénom		
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)		Téléphone (travail)
Courriel			
Une procuration du propriétaire signée est requise pour l'émission du certificat d'autorisation. Avez-vous votre procuration? <i>(voir lettre de procuration à la fin du document)</i>			Oui Non

LOCALISATION DES TRAVAUX <i>(si différente de l'adresse du propriétaire ou du requérant)</i>	
Adresse complète	Code postal

DESCRIPTION DES TRAVAUX				
Nature des travaux :	Nouvelle installation	Reconstruction		
	Déplacement	Autre :		
Emplacement :	Cour avant	Cour latérale	Cour arrière	
Type de système :	Puits tubulaire		Captage de source	
	Puits de surface		Pointe filtrante	
	Système fermé de géothermie		Autre :	
Autres informations :	Capacité de pompage :	Moins de 75 000 litres/jours	<input type="checkbox"/> Plus de 75 000 litres/jours*	
	Nombre de personnes à alimenter :	20 et moins	Plus de 20*	
	Ce puits est-il destiné à remplacer un puits existant?	Oui	Non	
	La propriété est-elle située dans une plaine inondable?	Oui	Non	
	Pour quel type de consommation ou d'utilisation ce puits est-il prévu?	Animale	Arrosage	
		Humaine	Autre	
	Le puits devra-t-il être scellé?	Oui	Non	
Est-ce qu'une construction principale était existante sur ce terrain au 15 juin 2002?	Oui	Non		

* Un permis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) est requis.

DISTANCE ENTRE LE PUIT ET LE SYSTÈME D'ÉPURATION			
Distance entre le puits et le système d'épuration	Distance (en mètre)	Système étanche	Système non étanche
De votre propriété :	m		
De votre voisin (1) :	m		
De votre voisin (2) :	m		
De votre voisin (3) :	m		
IMPORTANT :	La réglementation provinciale Q-2, r.22 exige une distance minimale de : - <u>15 mètres</u> entre un puits et un système d'épuration étanche - <u>30 mètres</u> entre un puits et un système d'épuration non étanche		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Travaux exécutés par :	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur :
Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur approximative des travaux :	

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE	
Veuillez cocher les documents fournis* :	
<input type="checkbox"/>	Une copie du certificat de localisation existant le plus récent, réalisé par un arpenteur-géomètre.
<input type="checkbox"/>	Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, ou par un puisatier détenant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec et comprenant les exigences prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, dont notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La topographie du site; - Le type d'installation de prélèvement d'eau, l'usage auquel il est destiné, le volume d'eau maximal prélevé et consommé par jour, le volume d'eau minimal rejeté par jour; - Le nombre de personnes desservies par l'installation de prélèvement ainsi que le débit exprimé en litre par jour.
<input type="checkbox"/>	Un plan de localisation démontrant la localisation exacte de l'installation de prélèvement et démontrant la distance entre cette installation et un système étanche ou non étanche de traitement des eaux usées et ceux des voisins contigus.
IMPORTANT :	Dans les 30 jours suivant la fin des travaux, celui qui a aménagé l'installation de prélèvement d'eau doit déposer, à la Municipalité, un rapport de forage indiquant la localisation du puits, le type de puits, le débit projeté et celui mesuré.
* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires soient exigés lors de l'analyse du dossier.	
Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter les règlements visant les ouvrages de captage des eaux souterraines et de surface sur le site Internet suivant et les règlements provinciaux à cet effet :	
RÈGLEMENT SUR LE PRÉLEVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION – Q-2, R.35.2 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC). http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm	

DÉCLARATION DU REQUÉRANT	
Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions des lois et règlements d'urbanisme en vigueur.	
Signature	Date

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ
Date de réception de la demande

LETTRE D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et service à la clientèle
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De : _____
Nom du propriétaire

Référence : _____
Site des travaux (adresse, # lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

_____ autorise _____
à prendre et à signer le permis de construction ou certificat d'autorisation requis auprès du Service de l'urbanisme et service à la clientèle de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionné en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire et numéro de téléphone

Date